



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

heures supplémentaires

Question écrite n° 38467

Texte de la question

M. Yves Foulon appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la suppression par l'actuel Gouvernement de la défiscalisation des heures supplémentaires figurant dans la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, cette mesure demeurant pourtant l'une des réformes les plus appréciées des Français. Il souhaite connaître s'il envisage de revenir sur cette décision dont l'impact négatif est clairement établi, avec des conséquences lourdes sur le pouvoir d'achat de nombreux salariés qui déplorent une baisse de revenus, le changement de tranche d'imposition, la perte d'aides sociales ou la modification du quotient familial pour l'accès aux prestations.

Données clés

Auteur : [M. Yves Foulon](#)

Circonscription : Gironde (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38467

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9892

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)